

FNADE Actualités n°149

Octobre 2021

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES

A LA UNE

Pollutec 2021 : J - 6	2
Réduire l'empreinte carbone des industries et des territoires avec le recyclage et l'énergie des déchets	2
Des fertilisants issus du recyclage : une solution d'avenir pour les sols et pour le climat	3
Recyclage, il y a le feu ! Agissons, innovons !	3
Point d'étape sur la performance de tri et les enjeux liés à la baisse de l'enfouissement	3
Les externalités environnementales de la méthanisation pour le territoire	3

ENJEUX

Save the date : Congrès annuel de la FNADE le jeudi 25 Novembre 2021	4
--	---

KIOSQUE

Rapport annuel FNADE 2020	5
Plaquette de présentation de la FNADE	6
Plaquette SYPREA sur la valorisation des boues d'épuration	7
Nouveau guide ADR	8



Pollutec 2021 : J - 6

Moins d'une semaine avant de se retrouver à Pollutec !



[2000 exposants](#) participeront à cette nouvelle édition de Pollutec. Au programme [400 conférences](#) sont prévues cette année, notamment sur la décarbonation de l'industrie, la biodiversité, la gestion de la ressource en eau, la lutte contre l'artificialisation des sols et la gestion des biodéchets, mais aussi beaucoup d'autres sujets seront abordés dans les forums, les villages et la tribune.

La FNADE, membre du comité d'organisation de Pollutec et partenaire de cet événement incontournable de la profession, vous accueillera sur son stand (Hall 3 D70).

[Inscrivez-vous et obtenez votre badge ici](#)

Code d'invitation FNADE : EXH89614

NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER AUX CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LA FNADE.

Réduire l'empreinte carbone des industries et des territoires avec le recyclage et l'énergie des déchets

Forum Gestion des Déchets (Hall 2, D55), le mardi 12 octobre de 15h à 15h45

Intervenants : Fabrice Rossignol, Président de la FNADE / Muriel Olivier, Déléguée Générale de la FNADE / Frédéric Giouse, Président du SN2E.

Le secteur de la gestion des déchets contribue positivement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en évitant plus d'émissions qu'il n'en produit. La neutralité carbone est un défi collectif qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs de la société. Avec les industriels du déchet, le recyclage et l'énergie de récupération sont des leviers pour lutter contre le dérèglement climatique. A travers deux études innovantes sur la contribution des déchets à la décarbonation, découvrez des leviers indispensables pour réduire l'empreinte carbone des industries et des territoires.

Des fertilisants issus du recyclage : une solution d'avenir pour les sols et pour le climat

Forum Agriculture & Climat (Hall 4, M102), le jeudi 14 octobre de 13h10 à 13h55.

Intervenants : Olivier Seignarbieux, Président du Collège valorisation organique de la FNADE, François Doussin, Président du SYPREA.

Les fertilisants issus du recyclage proviennent de ressources renouvelables, d'origine urbaine, industrielle ou agricole : des déchets alimentaires, des déchets verts, des boues, des effluents d'élevage, ... Ils sont une solution pour lutter contre l'appauvrissement des sols et le changement climatique, en préservant des ressources naturelles et en enrichissant les terres. Avec un enjeu fort de déploiement du tri à la source des biodéchets d'ici 2023, la filière de la valorisation organique se mobilise pour développer une filière durable et pérenne.

La FNADE est invitée aussi à prendre la parole aux conférences :

LA FNADE EST INVITÉE AUSSI À PRENDRE LA PAROLE

Recyclage, il y a le feu ! Agissons, innovons !

Conférence Suez, Forum Management des risques le mercredi 13 octobre à 14h05; avec une intervention de Clotilde Vergnon, Responsable REP et Recyclage de la FNADE

Les incendies constituent une menace majeure et malheureusement en hausse pour les installations de stockage et/ou traitement des déchets. Le dernier bilan du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles, publié en mai 2021, confirme une fois de plus la croissance de cette accidentologie qui place le secteur du déchet comme le plus sinistré. Près de 80 % des sinistres sont des incendies (soit un taux bien plus élevé que dans les autres secteurs). Cette sinistralité affecte la continuité des services essentiels associés de collecte et traitement des déchets, peut avoir des impacts majeurs pour l'environnement et constitue une charge économique de moins en moins supportable. Les assureurs ont tous durci leurs politiques de souscription, plaçant la plupart des acteurs du déchet dans une situation assurancière précaire. Face à ces enjeux, les professionnels du secteur se mobilisent pour partager leur expérience et constituer des guides de référence afin de concevoir, construire et exploiter des installations plus sûres et plus résilientes. Au-delà de l'application de standard, le défi de maîtrise des risques industriels est également une formidable opportunité d'innovation.

Point d'étape sur la performance de tri et les enjeux liés à la baisse de l'enfouissement

Conférence Federec, Village Recyclage, le mercredi 13 octobre à 11h45; avec une intervention de Guillaume Bomel, Vice-Président de la FNADE

Quels sont les enjeux liés à la baisse de l'enfouissement ? Quels sont les impacts sur les entreprises de recyclage avec les solutions construites avec les pouvoirs publics pour distinguer les déchets non triés des déchets ultimes, mais aussi la nouvelle classification envisagée avec les exigences minimales de tri et l'obligation de justifier d'un tri avant d'accéder à une ISDND ?

Les externalités environnementales de la méthanisation pour le territoire

Conférence Biogaz Vallée, village Biogaz, le 13 octobre à 11h20; avec une intervention de Clotilde Pinet, Responsable valorisation organique.

France Gaz Renouvelables et l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) pilotent dans le cadre du Comité Stratégique de Filière « Nouveaux Systèmes Energétiques » (CSF NSE), une étude sur les externalités de la méthanisation. Cet atelier, piloté avec la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE), apportera un éclairage sur la filière de traitement des biodéchets dont la collecte deviendra obligatoire en 2023. Évaluation des gisements, des voies de valorisation et de leurs externalités positives, ainsi que la réglementation en vigueur seront au programme.



Save the date : Congrès annuel de la FNADE le jeudi 25 Novembre 2021

Réforme de la Responsabilité Elargie du Producteur et nouvelles filières

La loi AGEC désigne les REP comme un levier majeur pour développer l'économie circulaire. La FNADE vous invite à échanger avec les acteurs des filières REP, suite à la réforme de la responsabilité élargie du producteur, résultant de la loi AGEC. Comment accélérer la transition écologique avec la réforme des REP, trouver un nouvel équilibre entre les acteurs, quels seront les impacts sur les territoires ? Cette journée permettra de partager et de débattre des contours, des objectifs et des moyens à mettre en œuvre, avec les acteurs mobilisés.

L'après-midi sera dédié à la REP PMCB - Produits et Matériaux de la Construction du Bâtiment – qui représente plus de 40 millions de tonnes et qui devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2022. L'organisation et la mise en œuvre opérationnelle sont donc des défis de taille qui impliqueront des changements importants et mobiliseront de multiples acteurs.

SAVE THE DATE

CONGRES FNADE 2021

Réforme de la Responsabilité Elargie du Producteur et nouvelles filières

Les enjeux de la réforme : quel équilibre entre les acteurs et quels impacts pour les territoires ?

La Loi AGEC désigne les REP comme un levier majeur pour développer l'économie circulaire.

- Comment accélérer la transition écologique ?
- Quel rôle pour chacun des acteurs ?

Les contours de la nouvelle REP bâtiment (PMCB)

La REP PMCB - plus de 40 millions de tonnes de déchets - devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2022. Un défi de taille qui impliquera des changements importants et mobilisera de multiples acteurs.

- Les éléments-clés de la REP PMCB
- Comment se dessine l'organisation de la REP PMCB ?
- Débat entre les acteurs autour de la mise en œuvre opérationnelle de la REP PMCB

Judi 25 novembre 2021 de 10h à 17h
Au Pavillon Royal, Paris 16ème





Rapport annuel FNADE 2020

L'année 2020 constitue pour la profession de la gestion des déchets un tournant majeur. Outre l'impact de la crise sanitaire, elle a été marquée par la loi AGEC, et les nombreux textes réglementaires en préparation qui se sont échelonnées tout au long de l'année 2020 et se poursuivent en 2021. Retrouvez les événements et les travaux majeurs de la gestion des déchets dans le rapport annuel 2020 de la FNADE.



➤ [Découvrez le rapport annuel 2020 de la FNADE](#)

(format PDF)



Plaquette de présentation de la FNADE

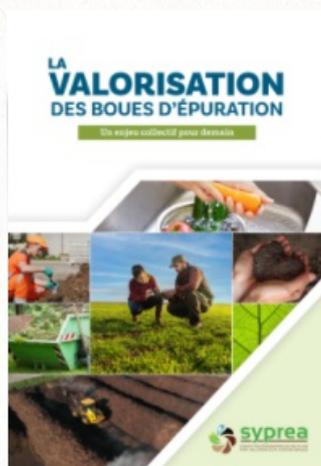


➤ [Découvrir la nouvelle plaquette de présentation de la FNADE \(pdf\)](#)



Plaquette SYPREA sur la valorisation des boues d'épuration

La nouvelle plaquette du syndicat des professionnels du recyclage par valorisation agricole est disponible



La nouvelle plaquette vise à mieux faire connaître et reconnaître la valorisation agricole des boues dont les avantages sont encore trop méconnus. Avec, des éléments d'explication sur l'origine des boues d'épuration, des précisions sur les avantages de la valorisation agricole des boues faisant vivre une démarche d'économie locale et circulaire, des chiffres clés sur les différentes pratiques de la valorisation agricole des boues, des témoignages d'agriculteurs s'inscrivant dans cette démarche.

> [Découvrez la nouvelle plaquette du SYPREA](#)



Nouveau guide ADR

Les bonnes pratiques ADR de la profession du déchet



Le contexte réglementaire des déchets dangereux est large et complexe. Il est important pour les acteurs de la gestion des déchets dangereux d'en appréhender les spécificités, notamment en ce qui concerne l'application de la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses par route (ADR). La FNADE et la FNISA publient tous les deux ans un guide de bonnes pratiques ADR de la profession dont l'objectif est de faciliter l'application de la réglementation ADR dans le domaine de la collecte et du transport des déchets dangereux. Ce guide ne se substitue pas à la réglementation ADR en cours. Cette septième version du guide est à jour de la réglementation ADR 2021.

➤ [Découvrez le guide sur la boutique en ligne de la FNADE](#)

Pour les adhérents de la FNADE, rendez-vous dans l'espace adhérents, pour une version digitale gratuite.